

rare pèlerins isolés, il est bon de nous rappeler quelques uns des *souvenirs* du temps passé. Il est bon de relever ici quelques faits plus saillants, manifestations plus marquées de la puissance et de la bonté de Notre Dame du Cap.

En voici un qui nous a été conté durant le cours de la dernière saison, et qui a été inscrit dans le mémoire qui conserve, pour nos successeurs, les faits et gestes de Marie sur ce Cap de la Madeleine.

“ En 1903, professeur à . . . , à la suite d'une dyspepsie de 4 ans qui m'avait occasionné une débilité générale, je craignais, et on craignait beaucoup plus encore pour moi, la consommation. Ma classe me fatiguait et je ressentais à un poumon des douleurs continuelles. Pendant un mois, elles ne firent qu'augmenter. Le Docteur m'avait prescrit des mouches de moutarde, de l'huile de foie de morue et des toniques de différente sorte. Je lui avais obéi sur ce point. Mais il m'avait défendu de parler, ce qu'il m'était impossible de faire. Le mal continuait : parfois les remèdes endormaient la douleur qui reprenait ensuite plus violente.

En désespoir de cause, je m'adressai à Notre Dame du Rosaire et fit la promesse d'un pèlerinage à pied, aller et retour, au Cap de la Madeleine. C'était au mois de Mai. Le voyage fut un peu pénible, mais j'avais confiance.

Aussitôt arrivé, j'allai au Sanctuaire et y demeurai environ une heure ; j'y vénérâi les reliques. Je sortis alors pour me rendre à la maison des Pères Oblats. Toute douleur avait disparu. Je fis le Chemin de la Croix et partis pour le retour.

Depuis lors la douleur n'a pas reparu, j'étais sans doute encore très faible ; mais pouvais faire ma classe sans trop de fatigue Depuis ce temps ma santé n'a fait que s'améliorer.

Je consens bien volontiers à publier ce fait pour témoigner ma reconnaissance à Notre Dame du Très Saint Rosaire et pour exciter la confiance des malades qui auraient besoin de sa protection. ”

* * *

Voici un autre fait que nous a apporté le courrier de Grand-Mère, avec le certificat du Docteur affirmant : “ avoir traité la